

Rapport d'étape sur les Principes et critères sociaux et environnementaux

PROGRAMME ONU-REDD – 7^e RÉUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION

13-14 octobre 2011

Berlin, Allemagne



Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net.

Actualité du Programme ONU-REDD

Rapport d'étape sur les Principes et critères sociaux et environnementaux

Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD- Octobre 2011

Cadre général

À l'occasion de sa sixième réunion, le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a demandé que lui soit remis un rapport d'étape sur l'avancement des travaux de définition des Principes et critères sociaux et environnementaux, actuellement en cours dans le cadre du Programme ONU-REDD. La présente note se propose de présenter une vue d'ensemble de la finalité et de l'application, auxquelles sont destinés ces Principes et critères, ainsi que de leur processus de mise au point. Son intention est également de mettre en exergue le rapport existant entre eux et les travaux plus larges du Programme, qui portent sur les avantages sociaux et environnementaux liés à la REDD+, et d'instaurer des mesures de protection (garde-fous). Ce document devrait tenir lieu de référence aux débats qui se dérouleront lors la septième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

Finalité et application

L'initiative REDD+ peut aussi offrir bien d'autres avantages que celui de la réduction des émissions de carbone. Cela dit, pour ce faire, une planification et une mise en œuvre soigneusement élaborées s'imposent pour tenir compte d'un certain nombre de questions dont le suivi, la gouvernance transparente et efficace, la participation, l'implication de toutes les parties prenantes et la nécessité de respecter les droits des populations autochtones. À l'aune de ce qui précède, le Programme ONU-REDD œuvre avec des partenaires et des pays participant à la REDD+ pour mettre au point des outils et des orientations ou lignes directrices, dans un but de renforcer les avantages multiples qu'offre la REDD+ et de réduire les risques que présentent une planification et une mise en œuvre de pauvre qualité.

Dans ce contexte, on procède actuellement à l'élaboration d'un ensemble de Principes et critères sociaux et environnementaux ([disponible pour revue ici](#)). Il faut espérer qu'ils contribueront au cadre de développement en cours du Programme ONU-REDD, pour s'assurer que les activités du Programme ONU-REDD aideront à efficacement rendre les avantages sociaux et environnementaux accessibles et à réduire tous les éventuels risques que peut poser la mise en œuvre de la REDD+. Nous proposons, notamment, que le Programme ONU-REDD utilise ces Principes et critères pour : i) aider les pays concernés à formuler des programmes et des initiatives REDD+ au plan national, et pour lesquels ils sollicitent l'appui du Programme ONU-REDD, ii) examiner les programmes nationaux avant de les soumettre à une étude du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD pour lui permettre de prendre une décision sur la question de leur financement et iii) évaluer l'exécution des programmes nationaux.

Les Principes et critères adhèrent aux orientations énoncées dans les Accords de Cancun, et s'en inspirent, ainsi d'ailleurs que de l'abondant volume de connaissances et de documents disponibles sur les mesures de protection/garde-fous, les normes et les certifications. Il s'agit de principes généraux (énoncés essentiels, fondamentaux et actifs) parmi lesquels a été identifiée une liste de critères représentant les conditions que devront respecter les activités financées par le Programme ONU-REDD pour assurer l'adhésion auxdits Principes.

Pour faciliter l'application pratique des Principes et critères, le Programme ONU-REDD a l'intention d'élaborer, en coordination avec les parties prenantes et les pays participant à la REDD+, un outil complémentaire qui puisse aider les équipes nationales de la REDD+ à formuler et exécuter les programmes nationaux, conformément aux Principes et critères¹. De surcroît, le Programme ONU-REDD prévoit de redéfinir ses procédures d'examen et de notification pour tenir compte des Principes et critères sociaux et environnementaux.

Processus de formulation

Les Principes et critères ont été formulés en collaboration entre le PNUD et le PNUE, avec des apports de la FAO, dans le cadre du Programme ONU-REDD.

L'avant-projet des Principes et critères a été présenté à l'occasion de la réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, en mars 2011 ([‘Principes et critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD, version 1’](#) ; UNREDD/PB6/2011/IV/1). Tous les commentaires étaient les bienvenus. Il a été par la suite remanié, sur la base des différentes opinions exprimées à l'issue de la réunion du Conseil d'orientation, une nouvelle version étant ensuite distribuée en vue de recevoir d'autres avis de la part de du Conseil d'orientation, du Groupe consultatif indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement Climatique, les professionnels nationaux et un groupe ciblé d'experts examineurs. L'Encadré 1 présente une liste détaillée des consultations et activités, au cours desquelles ont été présentés et examinés les Principes et critères.

¹ L'Outil comprend un ensemble de questions, inscrit sous chaque critère, dont le but est d'aider le personnel du Programme ONU-REDD, les homologues nationaux et d'autres parties prenantes à identifier les questions à résoudre en vue de réduire le plus possible les risques éventuels et de renforcer les avantages multiples liés aux activités de préparation soutenues par le Programme ONU-REDD. L'Outil établit également des liens concrets entre les Principes et les critères, les accords multilatéraux pertinents et les lignes directrices précises sur les questions concrètes élaborées par le Programme ONU-REDD.

**Encadré 1 : Consultations et activités,
au cours desquelles ont été présentés et examinés les Principes et critères**

- Avril 2010 – Atelier sur les Avantages multiples écosystémiques de la REDD+, WCMC Cambridge
- Juin 2010- Atelier de Transparence international sur la gouvernance climatique, Berlin
- Juin 2010 – Dialogue de l'Initiative pour les droits et ressources, Washington DC
- Juin 2010- Atelier de l'ONU-REDD - Déforestation et dégradation - Avantages multiples des forêts et de la REDD+, Nairobi
- Juillet 2010- Consultation entre CCBA et CARE sur l'Initiative sur les normes sociales et environnementales de la REDD+ (REDD+ SES), Washington DC
- Août 2010 – Observations techniques détaillées formulées par CCBA, CARE International et Rainforest Alliance
- Octobre 2010 – Analyse comparative indépendante des principes sociaux du Programme ONU-REDD, REDD+ SES et FCPF SESA, réalisée par Proforest (mandatée par CCBA/CARE)
- Octobre 2010 - Présentation de l'avant-projet de l'outil sur l'identification et l'atténuation des risques sociaux, 5^e réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, Washington DC
- Novembre 2010 – Document d'information rédigé pour l'atelier des Partenaires au programme REDD+ sur l'amélioration de l'exécution coordonnée de la REDD+ : nouveaux enseignements, meilleures pratiques et défis, Cancun, Mexique, le 26 novembre 2010.
- Mars 2011 – Présentation des Principes et critères sociaux et environnementaux (version 1), 6^e réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, Da Lat, Vietnam
- Juin 2011 – Trois activités au cours de la UNFCCC SBSTA 34 à Bonn : Réunion collatérale Équateur / Programme ONU-REDD sur les avancées réalisées dans l'observance des mesures de protection/garde-fous de la REDD+ ; mini-atelier CBD sur les mesures de protection/garde-fous de la REDD+ concernant la biodiversité ; réunion collatérale conjointe CBD/Programme ONU-REDD sur les mesures de protection/garde-fous de la REDD+ concernant la biodiversité.
- Juillet 2011 - CBD – « Consultation régionale Amérique latine – Caraïbes et atelier de renforcement des capacités sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-plus), y compris les mesures de protection pertinentes de la biodiversité », à Quito, Équateur. L'avant projet a été distribué invitant les participants à formuler des commentaires.
- Juillet – août 2011 – Distribution des Principes et critères (version 2) en vue de recueillir des commentaires du Conseil d'orientation, du Groupe consultatif indépendant sur les Forêts, Droits et Changement Climatique et de spécialistes indépendants sélectionnés, et présentation aux représentants de la République Démocratique du Congo, du Nigéria et du Viet Nam Démo aux fins de commentaires de leur part.
- Septembre 2011: la troisième version des Principes et Critères est présentée lors de l'atelier organisé par la Tanzanie sur les garanties de la REDD+ afin d'informer la formation des parties prenantes et la planification du système national de garanties de la REDD+.

Sous réserve des résultats des délibérations du Conseil d'orientation, à l'occasion de sa 7^e réunion, il est suggéré d'utiliser une version actualisée des Principes et critères et de l'Outil complémentaire, comme base du processus de consultation publique qui aura lieu entre le mois d'octobre 2011 et le mois de décembre 2011 et qui comprendra :

- des séances d'information et des séances de retour d'informations au cours des prochaines réunions internationales de la REDD+ ;
- des consultations animées avec les pays pilotes participant à la REDD+ ;
- et la réception de diverses opinions par le biais d'un processus d'examen public en ligne.

Un atelier spécial sur les Principes et critères sera aussi organisé par le Programme ONU-REDD.

Les consultations qui ont eu lieu jusqu'à présent ont considérablement enrichi les Principes et critères, et tous autres commentaires, débats et questions sont les bienvenus (veuillez envoyer vos observations et questions au : ccb@unep-wcmc.org). Il est suggéré de soumettre une version finale des Principes et critères à l'approbation du Conseil d'orientation du Programme REDD+, à l'occasion de la réunion de mars 2012.

Travail du Programme ONU-REDD sur les mesures de protection

Les Principes et critères représentent une contribution importante aux initiatives du Programme ONU-REDD, aussi bien au niveau national que mondial, qui sont sensibles à la demande d'adoption de mesures de protection formulée lors des Accords de Cancun.

Au niveau national, un grand nombre de pays œuvrent activement à l'élaboration de normes et de clauses de protection nationales appropriées, et à la formulation de programmes nationaux susceptibles d'apporter d'autres avantages que la réduction des émissions de carbone. Par exemple, dans la République Démocratique du Congo, le *Réseau Ressources Naturelles* (RRN) et l'Unité de coordination nationale de la REDD+, avec l'appui du Programme ONU-REDD, ont mis au point un premier ensemble de normes par le biais d'un processus de consultations. Plus de 300 exploitants agricoles, pêcheurs, chasseurs, guérisseurs, dirigeants traditionnels, petits entrepreneurs et employés du secteur privé participant au projet ont désormais – atout supplémentaire ! – une meilleure compréhension de l'initiative REDD+ et de son enjeu. Donnons un autre exemple : le Nigéria. Dans ce cas de figure, les fonctionnaires fédéraux et de l'État de Cross River s'engagent à élaborer un programme national qui apporte des avantages multiples et incorpore des mesures de protection. Au mois d'août, une équipe s'est réunie pour une consultation technique en vue d'examiner le projet de document du programme national ainsi que l'ébauche des Principes et critères du Programme ONU-REDD. Cette double approche a permis d'obtenir un certain volume d'observations sur l'ébauche des Principes et critères, et aussi d'identifier les domaines du programme national satisfaisant les critères stipulés et les domaines où il est possible d'apporter des améliorations. C'est grâce à ces éléments et à bien d'autres processus nationaux, qui leur serviront de base, que les Principes et critères continueront à bénéficier d'informations précieuses tout au long de leur élaboration.

Au niveau global, les Principes et critères font partie des quelques initiatives répandues dans le vaste cadre du Programme ONU-REDD et qui contribueront à renforcer les capacités des pays au regard des mesures de protection, et qui ainsi amélioreront l'exécution du Programme ONU-REDD dans son intégralité. Comme il a été précisé dans le document intitulé : *Appui aux activités nationales REDD+ Cadre du Programme global 2011-2015*², dans ces initiatives figurent les Directives sur l'engagement des parties prenantes, les évaluations de gouvernance participative et les méthodes et outils de MRV et le suivi, ainsi que l'évaluation des multiples avantages de la REDD+. À l'heure actuelle, on œuvre également à l'élaboration d'orientations opérationnelles sur l'intégration de l'égalité des sexes dans la REDD+, de directives portant sur l'obtention du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des populations autochtones et autres communautés tributaires des forêts, et de démarches visant à traiter et partager les informations sur l'activité REDD+. Ensemble, ces approches et d'autres initiatives soutiennent et étayent le processus de formulation et d'application des Principes et critères. Au fur et à mesure que progressent ces initiatives, le Programme présentera au Conseil d'orientation, lors de sa 8^e réunion, un bilan plus précis de ses travaux sur les mesures de protection.

² Approuvé le 9 août 2011 : voir

http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5534&Itemid=53